



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Administration de la mer**

AVIS A LA BATELLERIE

Rivière « Adour »

Commune de Bayonne

En raison des travaux d'inspection des voûtes du pont Saint-Esprit, à Bayonne, sur l'Adour, effectués par l'entreprise Getec Sud-Ouest, **de nuit**, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'ils devront observer une attention particulière à l'approche de cette zone, en raison de la présence de personnels et d'une nacelle négative,

entre le 24 et le 28 février 2025 inclus

- lors des inspections des voûtes situées entre les culées C1 et PC2, les piles P2 et P3, les piles P3 et P4, les piles P4 et P5, les piles P6 et P7, les piles P7 et P8 et les piles P8 et PC9, la navigation se fait par la passe principale recommandée, c'est-à-dire entre les piles P5 et P6, conformément au plan annexé ;
- lors de l'inspection de la voûte située entre les piles P5 et P6, c'est-à-dire la voûte de la passe recommandée, la navigation se fait par les passes immédiatement contiguës, c'est-à-dire entre les piles P4 et P5 et P6 et P7, conformément au plan annexé ;

À cette occasion, une signalisation fluviale nocturne (panneaux et feux) est mise en place afin de gérer la navigation.

Anglet, le 14 JAN. 2025

LE PRÉFET
Pour le Préfet et par subdélégation,

La cheffe du service Activités et contrôles maritimes
Anne-Marie LALANNE